

Réf: Dossier N° 011683

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EAK LAURY »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE 8è Trch. ABRI
2000,lot cite ABRI 2000 Emeraude 3,ilot villa 73

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/04/2021 , et enregistrés au CEPICI le 21/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EAK LAURY »

Objet : DISTRIBUTION, commerce général, vente en gros et détails, entreposage en magasinage de divers produits, représentation commerciale, restauration, prise des parts d'action crédits mobilier ou immobilier et autres, diverses prestations de services. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE 8è Trch. ABRI
2000,lot cite ABRI 2000 Emeraude 3,ilot villa 73

Dirigeant(s) : M NDJOKO GASPARD DE FUSTEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03748 du 09/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20494/GTCA/RC/2021 du 09/08/2021

